

## Édito

La Délégation Unédic AGS a l'objectif permanent de partager avec un public élargi les statistiques exclusives qu'elle détient dans les procédures collectives.

A cet effet, ce bulletin d'information vous présente les dernières données extraites de notre système d'information décisionnel. Les séries chiffrées sont calculées sur 12 mois glissants, soit une comparaison entre les 12 derniers mois arrêtés à la fin des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2018 avec les 12 mois précédents.

Je profite de cette occasion pour souhaiter à tous nos lecteurs une bonne année 2019.

### Des affaires ouvertes au titre de la garantie AGS toujours en baisse

Dans un contexte économique en demi-teinte, le nombre de défaillances d'entreprises, calculé sur 12 mois glissants, reste orienté à la baisse mais le recul devient de moins en moins marqué. Les dernières statistiques publiées par la Banque de France font état de 53 496 liquidations et redressements judiciaires sur les 12 mois arrêtés à fin septembre 2018, soit un nombre en diminution de -2,7% par rapport à celui de fin septembre 2017. Selon des données encore provisoires, le repli serait de -1,6% à fin octobre 2018. Ceci s'explique notamment, comme le souligne la société Altares, par une remontée cet été de la sinistralité des entreprises.

Sur la même trajectoire, les affaires ouvertes au titre de la garantie AGS évoluent globalement encore à la baisse. Leur nombre total recule en 2018 de -4,2% par rapport à 2017. Cette diminution concerne la quasi-totalité des tranches d'effectifs, hormis celles des 100 salariés et plus. A noter que le secteur regroupant l'enseignement, la santé et l'action sociale est le seul à présenter une hausse significative.

Le nombre total d'ouvertures de procédures de sauvegarde, statistique suivie par la Délégation Unédic AGS depuis 2006, se réduit toujours fortement : -12,9% sur les 12 derniers mois.

### Un montant des avances proche de ses niveaux d'avant-crise

Le nombre de salariés bénéficiaires de la garantie AGS et le montant des avances reculent encore, mais dans des proportions qui s'atténuent. Le montant des avances se situe sur les 12 derniers mois à un niveau proche de celui constaté en 2008.

Le Conseil d'administration de l'AGS, qui s'est tenu le 12 décembre 2018, a décidé de maintenir le taux de cotisation inchangé à 0,15%.

**Houria Auimeur**  
Directrice nationale de la Délégation Unédic AGS

## Dépenses & encaissements de l'AGS

sur 12 mois glissants : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018



**1 486,6 M€** -4,0%

Avances



**611,2 M€** -10,6%

Récupérations



**188 150** -3,3%

Bénéficiaires

## Affaires ouvertes au titre de la garantie AGS

sur 12 mois glissants : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018

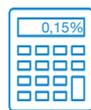


**21 967** -4,2%

Affaires AGS ouvertes

## Cotisations

sur 12 mois glissants : du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 septembre 2018



Montant des cotisations

**813,7 M€**

Taux de cotisation

**0,15%**

(depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017)

## Procédures de sauvegarde

sur 12 mois glissants : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018



**1 022** -12,9%

Sauvegardes

## Affaires AGS ouvertes



### Caractéristiques & évolution des affaires ouvertes au titre de la garantie AGS

	4 <sup>e</sup> trimestre 2018				Sur les 12 derniers mois	
	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Cumul	Evolution annuelle
<b>Nombre total d'affaires ouvertes</b>	<b>2 223</b>	<b>1 893</b>	<b>1 719</b>	<b>5 835</b>	<b>21 967</b>	<b>-4,2%</b>
<b>Répartition par type de jugement d'ouverture</b>						
- Liquidation judiciaire	1 399	1 206	1 056	3 661	13 873	-3,0%
- Redressement judiciaire	806	670	645	2 121	7 828	-5,4%
- Sauvegarde	18	17	18	53	266	-26,9%

## Nombre d'affaires ouvertes selon l'effectif au jugement d'ouverture sur les 12 derniers mois

### Hausse du nombre d'affaires ouvertes de 100 salariés et plus

	Nbre	%	Evolution annuelle
1 à 2 salariés	10 729	48,8%	↓
3 à 9 salariés	8 215	37,4%	↓
10 à 19 salariés	1 838	8,4%	↓
20 à 49 salariés	873	4,0%	↓
50 à 99 salariés	185	0,8%	↓
100 salariés et +	127	0,6%	↑

86,2% des affaires ouvertes au cours de l'année 2018 portent sur des entreprises de moins de 10 salariés et seulement 1,4% sur des sociétés de 50 salariés et plus.

A noter que le nombre d'affaires ouvertes baisse dans quasiment toutes les tranches d'effectifs : seules les affaires ouvertes pour des entreprises de 100 salariés et plus sont en hausse, avec 127 affaires contre 117 sur la période précédente.

**Définition.** Le nombre d'affaires ouvertes au titre de la garantie AGS sur une période correspond au nombre d'affaires avec une première demande d'avance saisie sur la période (indépendamment de la date de jugement d'ouverture qui peut être antérieure à la période étudiée).

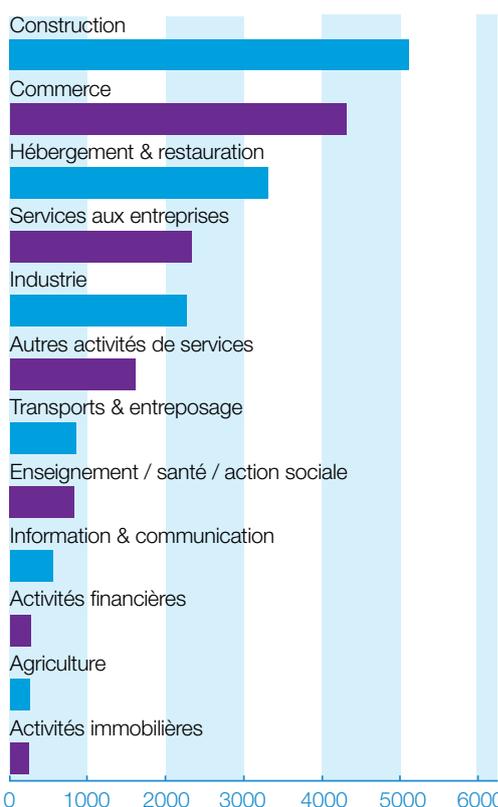
Le dénombrement s'effectue par jugement d'ouverture : une entreprise (identifiée par un numéro SIREN) avec deux jugements d'ouverture (par exemple lorsqu'un plan de continuation intervient entre un redressement et une liquidation judiciaire) peut être potentiellement comptabilisée deux fois et sur deux périodes différentes.

## Faits marquants

### Un nombre d'affaires ouvertes en baisse

Le nombre d'affaires ouvertes au titre de la garantie AGS a diminué sur l'ensemble de l'année 2018 de -4,2% par rapport à 2017 (après -7,1% et -7,8% sur les 12 mois arrêtés respectivement à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2018 et du 2<sup>e</sup> trimestre 2018).

Ce recul se retrouve quel que soit le type de jugement d'ouverture (JO), à des degrés toutefois différents : il est particulièrement marqué pour les affaires avec un JO en sauvegarde, et beaucoup plus modéré pour celles avec un JO en liquidation judiciaire.



## Nombre d'affaires ouvertes par secteur d'activité sur les 12 derniers mois

### Un repli constaté dans la grande majorité des secteurs

La construction est le secteur le plus présent dans les affaires ouvertes en 2018 au titre de la garantie AGS (23,4% du total), suivie par le commerce (19,6%).

Fait notable, le nombre d'affaires ouvertes croît nettement dans l'enseignement, santé, action sociale (+10,8%) et faiblement dans les activités financières (+0,8%). Tous les autres secteurs affichent une baisse : elle est proportionnellement la plus forte dans les autres activités de service (-9,8%) et dans l'agriculture (-9,2%).

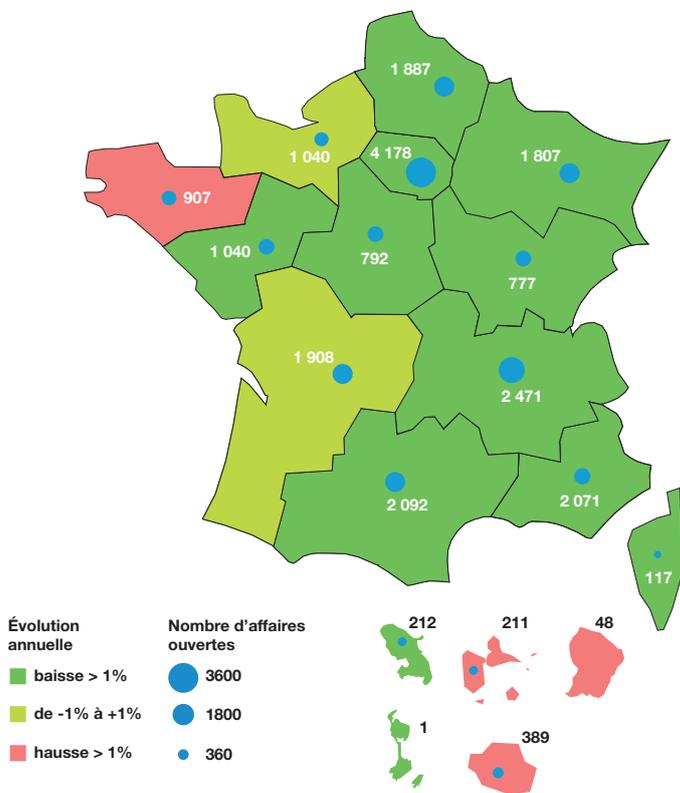
## Cartographie régionale

### Nombre d'affaires ouvertes par région sur les 12 derniers mois

De par son tissu économique, l'Île-de-France est la région où le nombre d'affaires ouvertes en 2018 est le plus élevé. Suivent les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces affaires diminuent sur la période dans une majorité des régions : elles augmentent toutefois à la Réunion (+20,1%), en Guadeloupe (+15,3%), en Guyane (+9,1%), en Bretagne (+2,4%) ainsi qu'en Normandie (+0,2%) et stagnent en Nouvelle-Aquitaine.

**En outre, la part des affaires ouvertes avec un jugement d'ouverture en liquidation judiciaire est supérieure à 50% dans toutes les régions.**

A noter que dans les affaires ouvertes en 2018, 19 se réfèrent à des faillites transnationales (soit 7 de moins qu'en 2017).



## Salariés

**188 150**  
Bénéficiaires

### Évolution du nombre de salariés bénéficiaires et du nombre de licenciements

#### Nombre de bénéficiaires de la garantie AGS

Un nombre de bénéficiaires encore en repli

Sur les 12 derniers mois

Cumul	Evolution annuelle
188 150	-3,3%

**Définition.** Le nombre de bénéficiaires correspond au nombre de salariés ayant reçu au moins un paiement au titre de la garantie des salaires au cours de la période de référence.

Amorcée à la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2014, la baisse du nombre de salariés bénéficiaires de la garantie AGS sur 12 mois glissants se poursuit : -3,3% en 2018 par rapport à 2017.

#### Nombre de licenciements dans les affaires AGS

Du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 septembre 2018

Cumul	Evolution annuelle
85 465	-1,5%

**Définition.** Le nombre de licenciements correspond au nombre de salariés avec une date de rupture du contrat de travail (CDI ou CDD) dans la période de référence.

**Avertissement.** Données arrêtées au 31 décembre 2018 : les statistiques sur le nombre de licenciements sont susceptibles d'évoluer en raison du délai d'établissement et de la transmission des relevés de créance par les mandataires judiciaires à la Délégation Unédic AGS qui peuvent être postérieurs à la date d'arrêt des données. Ces chiffres ne s'analysent définitivement qu'avec un recul de 6 mois minimum.

Le nombre de licenciements dans les affaires AGS est en diminution de -1,5% sur les 12 mois arrêtés à fin septembre 2018.

## Procédures de sauvegarde

### Évolution du nombre de procédures de sauvegarde ouvertes

4 <sup>e</sup> trimestre 2018				Sur les 12 derniers mois	
Oct.	Nov.	Déc.	Total	Cumul	Evolution annuelle
79	97	91	267	1 022	-12,9%

**Avertissement.** Données arrêtées au 31 décembre 2018 : ces statistiques sont susceptibles d'évoluer légèrement en raison de la date de publication de la procédure de sauvegarde par le Greffe qui peut être postérieure à la date d'arrêt des données.

### Faits marquants

#### Nette diminution du nombre de procédures de sauvegarde sur 12 mois glissants

Amorcée à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2015, la baisse du nombre de nouvelles sauvegardes sur 12 mois glissants se prolonge : -12,9% à fin décembre 2018 (contre -17,4% à fin septembre 2018 et -20,9% à fin juin 2018).

Les régions cumulant le plus grand nombre d'ouvertures de procédures de sauvegarde en 2018 sont la Nouvelle-Aquitaine avec 16,1% des procédures, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 15,5% et l'Auvergne-Rhône-Alpes avec 13,9%.

## Le contentieux en 2018

**Avertissement.** Dans cette analyse, le nombre de procédures prud'homales sur une année correspond au nombre de salariés présents dans les convocations enregistrées par l'AGS au cours de cette même année.

### Évolution

#### Un niveau de contentieux historiquement bas

Le nombre de procédures prud'homales enregistrées par l'AGS n'a cessé de baisser depuis 2013, et dans de fortes proportions sur les deux dernières années : -20,6% entre 2016 et 2017 puis -20,4% entre 2017 et 2018. Avec 25 200 procédures, il a atteint en 2018 son niveau le plus faible depuis la création de la Délégation Unédic AGS en 1996. Dans un contexte de baisse des défaillances d'entreprises, ce net repli est lié pour partie au recul du nombre de salariés concernés par des procédures collectives.

### A noter

#### Une répartition par article qui varie peu

La répartition par article est proche de celles relevées les années précédentes : 63% des contentieux ont pour origine le refus du mandataire de porter tout ou partie des créances d'un salarié sur le relevé (article L625-1 du code du commerce), 33% sont nés antérieurement à la procédure collective (article L625-3), et seulement 4% résultent de la contestation par l'AGS de tout ou partie des créances (article L625-4).

Évolution du nombre de procédures prud'homales de 2013 à 2018



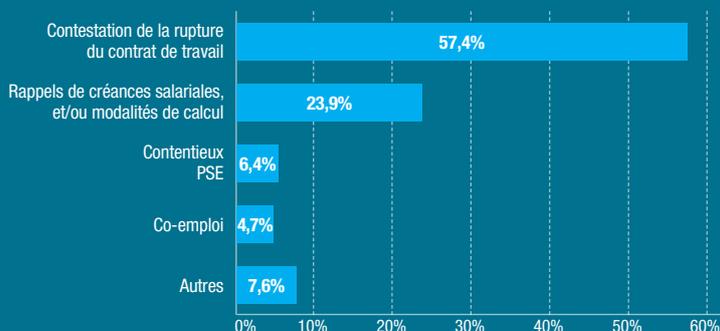
### Principaux motifs de contentieux

#### La contestation de la rupture du contrat de travail, premier motif de contentieux

Comme en 2016 et 2017, les contentieux ayant pour origine une contestation par le salarié ou le mandataire judiciaire (articles L625-1 et L625-3 du code du commerce) ont pour motif, dans plus de la moitié des cas, la mise en cause de la rupture du contrat de travail.

Un peu plus du tiers des contentieux dans lesquels l'AGS est défenderesse (article L625-4 du code du commerce) ont pour motif les "Rappels de créances salariales et/ou modalités de calcul". A noter que les moyens renforcés mis en place contre la fraude se traduisent, comme lors des quatre exercices précédents, par des contentieux suite à des signalements de cas douteux parmi les principaux motifs de contestation par l'AGS.

Contestations par les salariés et les mandataires judiciaires



Contestations par l'AGS

